

LES TENDANCES NOUVELLES DE LA THERAPEUTIQUE.¹

PAR M. LE PROFESSEUR CH. BOUCHARD.

J'ai eu la pensée que, dans les maladies locales comme aussi dans les maladies générales qui se localisent, si une médication générale exerce une action spécifique curative, on pourrait limiter l'administration du remède exclusivement au tissu qui est atteint; qu'on pourrait tenter le traitement en injectant dans le lieu affecté le médicament qui se montre efficace quand on le répand dans toute l'économie.

En cas de rhumatisme articulaire aigu, un homme du poids de 60 kilogrammes qui reçoit chaque jour par la bouche 6 grammes de salicylate de soude voit simultanément ou successivement chacune de ses arthrites disparaître. On a fait pénétrer chaque jour dix centigrammes du médicament dans chaque kilogramme de son corps, dans chaque kilogramme de substance saine comme, dans chaque kilogramme de substance malade. Si dans une articulation — je ne parle que des grandes articulations — les parties molles qui sont le siège du travail morbide pèsent 50 à 100 grammes, c'est à des doses de 5 à 10 milligrammes qu'est due la guérison de chaque lésion locale.

Si l'expérience venait à justifier cette conception, administrer à un homme six grammes de salicylate de soude par jour pour une arthrite rhumatismale unique, ce serait envoyer chaque jour dans la jointure malade le centigramme de médicament nécessaire et suffisant et jeter dans le reste de l'économie, qui n'en a pas besoin, 599 centigrammes d'une substance qui, assurément inutile, ne serait peut-être pas inoffensive.

En fait, une arthrite rhumatismale aiguë cède à l'injection *in situ* de quantités extrêmement minimales de salicylate de soude. Je ne dis pas que j'ai guéri avec un centigramme, mais j'ai vu des arthrites arrêtées net par trois centigrammes, et il est exceptionnel qu'une fluxion articulaire ne soit pas supprimée par l'injection de 10 ou 20 centigrammes en solution dans 2 à 4 centimètres cubes d'eau.

Et ne croyez pas qu'il s'agisse de révulsion, comme cela pourrait être si l'on injectait de l'eau distillée; à ce titre la solution n'est pas douloureuse. Ne croyez pas davantage qu'il s'agisse de spoliation aqueuse, comme quand on injecte les solutions sa-

¹ Extrait d'un mémoire présenté au Congrès du Caire